

Investissez dans le nouvel éco-parc d'activités du Grand Est : l'Écoparc Dijon Bourgogne

L'Écoparc Dijon Bourgogne prend son envol. Appelé à devenir la vitrine régionale de l'offre foncière à destination des activités économiques industrielles, artisanales et tertiaires, les travaux de viabilisation de la première tranche sont achevés.

Un emplacement stratégique

Situé au cœur du triangle Paris - Lyon - Strasbourg, à l'intersection des axes de communication nord-sud et est-ouest de l'Europe, Dijon bénéficie d'un emplacement stratégique.

L'Écoparc Dijon Bourgogne est directement connecté au réseau autoroutier (A31, A39, A6) via le périphérique de Dijon et la voie expresse reliant Dijon à l'A31. Desservi par une étoile ferroviaire à cinq branches, Paris (16 allers-retours/jour), Lyon, Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Lausanne et Bâle sont accessibles depuis Dijon en moins de 2 heures, en plus de Roissy-CDG et l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

Un parc d'activités à vocation mixte

Avec 185 hectares, l'Écoparc Dijon Bourgogne sera le plus vaste parc d'activités de l'agglomération dijonnaise et regroupera pas moins de 6 500 emplois à terme. S'appuyant sur une trame urbaine affirmée, l'Écoparc revendique une approche transversale de l'économie et une mixité de typologies d'activités permettant de renforcer ses atouts urbains et les interactions au sein du monde économique.

Une offre foncière souple et sur mesure de 115 hectares permet le découpage de petites, moyennes et grandes surfaces à destination des industries, PME, TPE/TPI, villages d'entreprises, services et activités tertiaires.

Des travaux d'aménagement en cours

La première tranche de travaux d'aménagement est livrée et offre 15 hectares de terrains commercialisables. Cette première



© SAIAP ATELIER LD

La philosophie d'une autre vision de l'économie, les 4 piliers de l'Écoparc Dijon Bourgogne :

- **Services aux clients** que sont les entreprises, au travers de la qualité des espaces et des aménagements innovants qui leurs seront offerts sur l'Écoparc ;
- **Services aux usagers** que sont les employés au travers de la mise en œuvre de services multiples (transport en commun, restauration collective, crèche, etc.)
- **Services à la planète** au travers de la prise en compte de toutes les questions liées à l'environnement et avec un objectif de 20% d'énergie renouvelable ;
- **La pérennité du service** à travers notre aptitude à apporter la preuve du maintien de ces services dans le temps, tant qualitativement que dans l'adaptabilité aux besoins.

tranche accueille un corridor vert de plusieurs hectares et un pôle de services destiné aux entreprises et aux salariés de l'Écoparc.

Des services à portée de main

Parce que les bonnes conditions de travail engendrent une meilleure productivité, l'Écoparc mise sur la haute qualité d'usage avec une multitude de services mutualisés à disposition de l'ensemble de ses utilisateurs : entreprises, employés et clients.

L'Écoparc est conçu pour que l'utilisateur puisse à la fois travailler au sein d'un espace paysager exceptionnel et trouver réponse aux besoins et contraintes induites par le travail, sans déplacement ni coût excessif.

Transport en commun en site propre, connecté aux lignes du tramway de l'agglomération dijonnaise, passerelle modes doux, pistes cyclables, parcs à vélos sécurisés, point de covoiturage, borne de recharge pour véhicules électriques, conciergerie, restauration collective, hôtellerie, crèche interentreprises, salles de réunion mutualisées, espaces verts de qualité sont autant de services répondant à cette exigence.



© SAIAP ATELIER LD



© INTERVIA / SPIELMANN



© SAIAP ATELIER LD

- **Concédant :**
Le Grand Dijon
- **Concessionnaire et Maître d'Ouvrage :**
SPLAAD
- **Maîtrise d'œuvre urbaine :**
ATELIER LD
- **Maîtrise d'œuvre échangeur :**
INTERVIA/SPIELMANN Architecte
- **Partenaires financiers :**
Union Européenne (FEDER),
Région Bourgogne,
Conseil Général de la Côte-d'Or.

Un environnement certifié de qualité

L'Écoparc Dijon Bourgogne est le seul parc d'activités du Grand Est à être certifié ISO14001 et labellisé EMAS pour l'aménagement, l'accueil et le suivi des entreprises, ainsi que la gestion du parc d'activités. Les usagers bénéficient d'un équipement de qualité pour pouvoir se développer durablement. Leur propre démarche de certification environnementale se trouvera ainsi facilitée.

Un cadre de travail et de vie exceptionnel : un atout pour l'image environnementale

L'Écoparc revendique une nouvelle approche du cadre de vie des salariés et des entrepreneurs soucieux de leur image et du bien-être de leurs collaborateurs. D'où, par exemple, le choix de profiter de la gestion

durable des eaux pluviales pour offrir aux usagers de larges espaces verts mettant en scène le cycle de l'eau.

Cette nouvelle identité permettra de rompre avec les logiques passées, assurera une nouvelle vision de l'économie à même de pérenniser l'investissement immobilier des entreprises et confortera leur capital « image ».

Des aménagements innovants et durables

Un éco-parc qui se veut résolument tourné vers l'avenir et inscrit dans une perspective de développement durable. La gestion alternative des eaux pluviales avec un objectif « zéro tuyau », l'Internet très haut débit ou l'éclairage public écologique sont autant d'aménagements innovants et durables réalisés dans cette perspective. ■



CONTACT

contact@eplaad.com

SPLAAD

8 rue Marcel Dassault - CS 87972
21079 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com